

Assemblée Générale 2025

du Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

Samedi 15 mars 2025 de 9h à 13h30 à Gréolières

Compte rendu

Présents

Adhérents : Geneviève Campodonico, Françoise Simon, Pierre Fabre, Nicole Trevet, René Perier, Claude Martin, Cécile Hagnauer, Laurent Parzy, Stéphane Amour, Serge léonard, Alfredo Jakubowsky, Catherine Jacquin, David Ward-Perkins

Ainsi que : Léo Raymond, Lucie Bardouin et Frédéric Bauchot

Excusés avec pouvoir :

Yvonne Clouet, Ivan Martouzet, Philippe Le Boulanger, Florence Pintus, l'association ASPIC.

L'assemblée générale s'est tenue dans la salle municipale du lavoir à Gréolières.



A 9h30 après l'accueil café et le renouvellement des adhésions et des cotisations, Monsieur Marc Malfatto maire de Gréolières et vice-président du Syndicat mixte nous accueille dans la salle communale du Lavoir. Dans son intervention, M. Malfatto revient sur les récentes concertations entre le bureau du Parc et le CdD sur la mise au point de la convention d'objectifs de la subvention de fonctionnement et d'animation attribuée au CdD. Il appuie dans son intervention liminaire sur l'intérêt des contributions du CdD et de leurs dimensions critiques quand celles-ci associent analyses argumentées et propositions constructives.

Après ces mots de bienvenue du Maire, René Perier confie à Lucie Bardouin le soin de se présenter. Chargée de mission sur un projet de valorisation de la laine depuis un an et demi Lucie a été retenue par la Direction du parc pour accompagner le CdD pour 20% de son temps de travail.

René Perier en tant qu'administrateur du CdD fait le point des présents et représentés :

**Conseil de Développement
du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur**

Lors de cette assemblée générale, 17 adhérents au titre de 2024 sont présents et 3 représentés avec pouvoir sur les 29 adhérents du CdD en 2024.

Au titre de l'exercice 2025, sont présents 17 adhérents et 5 représentés sur les 22 adhérents à jour de leur cotisation.

Cela signifie que le quorum était atteint et que l'AG pouvait valablement délibérer.

AG 2025 CdD 15 mars 2025 à Gréolières				Présents et représentés		
Présents Exercice Pouvoirs 2024	Présents Exercice Pouvoirs 2025	N° Adhérents 2025	Prénom	Nom	Qualité 2025	
1	1	2025/01	Les Amis du Parc 06	Nicole Trevet	Membre actif	
		2025/02	Philippe	LE BOULANGER	Membre actif	
1	1	2025/03	Pierre	FABRE	CA/Bureau	
1	1	2025/04	Aqui sien ben	Laurent Parzy	Membre associé	
	1	2025/05	Florence	PINTUS	Membre actif	
1	1	2025/06	Serge	LEONARD	Membre actif	
1	1	2025/07	Claude	MARTIN	CA/Bureau	
1	1	2025/08	Alfredo	JAKUBOWSKY	Membre actif	
1	1	2025/09	Catherine	JACQUIN	CA	
1	1	2025/10	David	WARD-PERKINS	Membre actif	
1	1	2025/11	Laurent	PARZY	CA	
1	1	2025/12	Françoise	SIMON	CA	
1	1	2025/13	Geneviève	CAMPODONICO	CA	
1	1	2025/14	René	PERIER	CA/Bureau	
1	1	2025/15	Nicole	TREVET	CA	
1	1	2025/16	Cécile	HAGNAUER	Membre actif	
1	1	2025/17	Rudy	HAGNAUER	Membre actif	
1	1	2025/18	Les Jardins de Toudon	Cécile Hagnauer	Membre associé	
	1	2025/19	Aspic	Florence Pintus	Membre associé	
	1	2025/22	Yvonne	CLOUET	Membre sympathisant	
1	1	2025/20	Stéphane	AMOUR	CA	
		2025/21	Ivan	MARTOUZET	CA	
17	3	17	5			
20		22				

L'Assemblée générale désigne ensuite Pierre Fabre comme Président de séance et Nicole Trevet, comme rapporteure.

Pierre Fabre présente l'ordre du jour

9h : Accueil / Adhésions et Cotisations

- Introduction

9h30 : AG 2025 (1er partie)

- Bilan d'activité 2024 et rapport moral
- Bilan financier exercice 202
- Votes de rapport moral et quitus

10h30 : Echanges, débats >

- Les travaux de thèse de Léo Raymond
- Votre avis sur le projet d'enquêtes sur le Bonheur territorial
- Mobilisation des habitants et cartographie de la biodiversité à Saint-Jeannet

11h30 : AG 2025 (2^e partie)

- Programme d'actions 2025
- Budget prévisionnel 2025
- Renouvellement du Conseil d'administration

12h30: Buffet campagnard de produits du Parc naturel régional

Assemblée générale (1ère partie)

Bilan des activités en 2024

Pierre Fabre confie le soin à René Perier de présenter et commenter le bilan de l'exercice 2024

1 – Actions prioritaires : Poursuite des contributions à la révision de la charte »

1.1 - Poursuite du programme d'écoutes du territoire ...

Les "écoutes du territoire" : Il s'agissait de poursuivre le programme d'écoute du territoire engagé en 2023 au travers d'enquêtes, d'entretiens ou d'animations auprès des élus, des acteurs du territoire et des habitants.

En 2024 :

- « **Entretiens avec les élus** » > En janvier et février le rapport d'enquête finalisé a été transmis à l'équipe projet de la révision. Reste toujours à cette équipe ainsi qu'à la gouvernance du Parc à se saisir de ses enseignements.
- « **Ateliers avec les acteurs socio-professionnels du territoire** » > Recueil de paroles d'acteurs économiques et production d'un verbatim et d'une première vidéo en vue de l'organisation d'ateliers participatifs.

René Perier rappelle que la réalisation de cette vidéo a été une occasion de réaliser une vingtaine d'interviews d'acteurs du territoire particulièrement engagés pour le territoire. Cette phase d'enquête a été révélatrice de la richesse du territoire en initiatives locales innovantes.

Un seul atelier a pu être organisé. Celui-ci s'est tenu à Gréolières et a abordé le secteur de la construction.

Outre la courte vidéo destinée à l'animation de réunions de travail et le compte rendu de la seule réunion qui a pu être organisée, le CdD a réalisé un verbatim de l'ensemble des interviews.

Comme pour le rapport de synthèse des entretiens avec les élus, ces documents restent à être exploités par l'Equipe projet de la révision de la charte pour approfondir et enrichir l'évaluation de la mise en œuvre de la précédente charte mais aussi pour identifier les priorités de la prochaine charte.

- **Habitants et usagers du territoire** : En complément des enquêtes menées par l'Equipe projet, réalisation de 4 micro-enquêtes sur les indicateurs de « bonheur territorial » et organisation d'un atelier participatif à Roquesteron.

Compte tenu des résultats de ces micro-enquêtes et de l'intérêt qu'ils ont suscité, il a été proposé de poursuivre la réflexion sur les implications opérationnelles de la notion de bonheur territorial et d'étudier une généralisation de ces enquêtes à l'ensemble des communes du PNR en 2025.

1.2 – Poursuite des réflexions sur les fondements d'un projet de territoire

Comme cela avait été proposé dès 2023, le CdD a poursuivi ses réflexions sur les éléments constitutifs du projet de territoire sur lequel devra se bâtir la charte du PNR.

Parmi les thèmes de réflexion issus des écoutes du territoire et des réflexions engagées par le CdD depuis 2023 sur la révision de la charte, cinq thèmes sont apparus incontournables et prioritaires :

- La prise en compte des enjeux climatiques et de biodiversité ;
- La reconnaissance des spécificités du Haut-pays (œur du parc) et les relations entre les communes de la lisière et celles du Haut- pays
- Les besoins et attentes du Haut-Pays en matière de développement local
- La place de la participation du public dans la gouvernance du PNR.
- L'adaptation du PNR aux évolutions du contexte institutionnel ;

Ces réflexions menées en interne étaient destinées à être approfondies à travers des réunions et débats publics en lien avec l'équipe projet de la révision de la charte.



1.3 - Programme d'animations territoriales autour de ces thèmes

A défaut d'un portage et d'un soutien de la gouvernance du Parc pour un approfondissement partagé de ces réflexions et à défaut d'une coordination constructive avec l'Equipe projet, le programme envisagé de réunions publiques et d'ateliers participatifs n'a pu être mis en œuvre en 2024. Cela reste toutefois toujours pertinent et souhaitable en 2025.

2 - Actions permanentes

Le CdD, malgré ses moyens humains limités a tenté de participer à toutes les rencontres organisées par le Syndicat mixte ou les intercommunalités auxquelles il a été convié ...

2.1 Agriculture et forêt

Poursuite des réflexions engagées depuis 2022 et de l'appui à l'Association des agriculteurs du parc à travers **les travaux de Léo Raymond (doctorant USMB)**.

2.2 Le renouvellement du label « Rivière sauvage » de l'Estéron.

Même si le CdD n'a pas été associé aux travaux de renouvellement du label, il est resté actif sur la thématique de la préservation de la ressource en eau et notamment celle du bassin versant de l'Estéron :

- Elaboration de plusieurs propositions en 2024 transmises au Syndicat mixte du PNR cogestionnaire du label avec le SMIAGE et notamment :
 - Relations entre la qualité de la ressource en eau du bassin versant de l'Estéron et le

- bon fonctionnement des écosystèmes forestiers ;
- Le traitement des effluents de stations d'épuration (proposition d'une étude d'opportunité de zones de rejets végétalisées) ;
- La nécessaire appropriation du label par les acteurs du territoire et d'une gouvernance inclusive...;
- Participation en Chartreuse aux Rencontres des 10 ans de l'Association du Réseau des Rivières Sauvages (ARRS).

2.3 Autres actions :

Projets Leader : Participation active au Comité de programmation du GAL Leader

Energies renouvelables : Poursuite des relations avec les associations autour de la question des installations photovoltaïques et suivi des activités de la SCIC Pep2A.

Biodiversité :

- Poursuite des réflexions en interne sur les **services écosystémiques** ;
- Accompagnement des initiatives locales notamment celles du GEP à Saint-Jeannet commune labelisée « Territoire engagé pour la nature » qui a engagé et réalisé en 2024 avec l'appui du CEN son Atlas de la biodiversité communale (ABC) ;
- Pour mémoire, suivi d'une initiative non aboutie faute de soutien des institutions ..., d'une mobilisation des associations et défenseurs de l'environnement autour d'une démarche de préservation des patrimoines naturels du Vallon de la Cagne.

3 - Autres actions partenariales

En 2024, le CdD a poursuivi ses **relations partenariales avec les associations locales**, pour la plupart membres associés du CdD : Agriculteurs du Parc, FNE 06, Gadseca, Les Amis du Parc, Aqui Sien ben, Les jardins de Toudon, etc.

Il en a été de même avec **les associations régionales ou nationales** : FNE Paca, UNADEL, ADRETS. et Confédération nationale des associations des Amis des parcs :

La participation du CdD au **Congrès des Parcs en Narbonnaise** à l'invitation du Syndicat mixte, a été une occasion de contacts très riches avec les différentes initiatives des Parcs et des associations des Amis des parcs en matière de participation des habitants.

Enfin, du fait de la nature du CdD du Parc à la fois innovation et expérimentation, le CdD est resté attentif aux **réflexions et actions de la Fédération des Parcs sur les démarches d'implication des habitants à la vie des Parcs** ainsi qu'à celles des **administrations centrales** (Groupe Osmose, Charte de la participation notamment...) sur les évolutions juridiques et le suivi de la mise en œuvre de la Charte de l'environnement et de la convention d'Aarhus.

Bilan financier 2024

René Perier a ensuite commenté les différents chiffres et tableaux financiers de l'exercice comptable 2024. Il rappelle que le suivi de la trésorerie est assuré à travers un tableau Excel CR AG CdD 2025 03 15 Gréolières VDef

p5/13

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby 06460 Saint-Vallier de Thiey - 06 62 17 79 31 - cdd.pnro6@gmail.com www.cddpnro6.org

permettant la tenue d'un « grand livre », d'un compte de gestion de l'exercice en cours et enfin d'un tableau de suivi de l'exécution du budget prévisionnel.

Enfin, les données du Grand livre sont saisies en fin d'exercice et contrôlées dans le logiciel comptable de la plateforme Assoconnect permettant d'éditer à la clôture de l'exercice, le bilan et le compte de résultat de l'année. Pour ces tâches de contrôle comptable, le CdD bénéficie en fin d'exercice des compétences d'Anthéa Brasme.

Le bilan de la trésorerie du CdD montre que le CdD a continué en 2024 à bénéficier de moyens budgétaires importants (Subventions de fonctionnement (13000€) et d'animation (12000€) du Syndicat Mixte du PNR soit 25 000 €) complétés par des apports bénévoles tout aussi conséquents. Ces apports sont estimés à plus de 1 500 heures bénévoles et totalisent plus de 35 000 euros.

Bilan trésorerie 2024

EXECUTION DU BUDGET PREVISIONNEL 2024

Charges	Budget Prev 2024	Réalisé 2024	Produits	Budget Prev 2024	Réalisé 2024
60 - Achat	5 500	4 979,46	70 - Vente de produits, prestations de service	0	0
Prestations de service (intervenants extérieurs, etc.) 60A	3 000	2 831,77	Vente d'ouvrages	70-1	0
Matières et fournitures équipement 60B	1 000	625,11	Autres	70-2	0
Autres fournitures (Frais organisation de réunions, etc 60C)	1 500	1 522,58	74 - Subventions	25 000	25 000
61 - Services extérieurs	13 350	9 698,60	Région	74-1	0
Assurances 61A	250	699,22	Syndicat mixte PNR - Fonctionnement	74-2	25 000
Locations (Maison Dany yc électricité) 61B	1 500	2 736,88	EPCI	74-3	0
Sous-traitance Vidéo Denis + évaluation CdD 61C	11 600	6 262,50	Communes	74-4	0
62 - Autres services extérieurs	4 725	1 074,74	Fondations	74-5	0
Frais postaux et de télécommunications etc. 62A	400	311,64	Autres subventions	74-6	0
Déplacements et missions 62B	2 675	551,00	75 - Autres produits de gestion courante	1 350	2 694
Déplacement, hébergement restauration, voyages d'études membres	500,00		Adhésions	75-1	500
Frais de déplacement Léo	300,00		Indemnités pour formation volontaires service civique	75-2	750
Frais de déplacement et formations des VSC (7,5 mois)	1 125,00		Dons	75-3	100
Frais de déplacement des stagiaires (5 mois)	750,00		Mécénat	75-4	0
Edition de rapports 62C	1 500	0,00	Autres produits de gestion	75-5	0
Frais bancaires 62D	150	212,10			1 844
64 - Charges de personnel	7 020	5 899,80			
Salarié-doctorant (1/2 bourse) 64A	0	0,00			
Emoluments des VSC (6 mois) 64B	720	482,91			
Gratifications des stagiaires (5+4mois) 64C	6 300	5 416,89	78 - Reports ressources exercices antérieurs	59 354	59 354
65 Autres Charges	50 921	65 394,94	Report Exercice 2023	78-1	11 354
Réserve de trésorerie 65A	2 921	17 394,94	Report engagements non réalisés en 2023	78-2	48 000
Réserve engagements non réalisés 65B	48 000	48 000,00			
Total Charges	85 704	87 047,54	Total Produits	85 704	87 048

Situation au >	31/12/2024
En Caisse de menues dépenses CMD (Espèces)>	903,72
En Banque >	16 585,88
Recettes - dépenses non encaissées >	-94,66

Bilan de la trésorerie au 31 décembre 2024

Produits / Recettes		Charges	
Rubriques	Réalisé	Rubriques	Réalisé
Tresorerie CdD (Banque et CMD)			
70 - Vente de produits, prestations de service	0,00	60 - Achat	4 979,46
74 - Subventions	25 000,00	Prestations de service (intervenants extérieurs, etc.) 60A	2 831,77
Syndicat mixte PNR - Fonctionnement 74-2	13 000,00	Matières et fournitures équipement 60B	625,11
Syndicat mixte PNR - Animation 74-2	12 000,00	Autres fournitures (Frais organisation de réunions, etc.) 60C	1 522,58
75 - Autres produits de gestion courante	2 693,97	61 - Services extérieurs	9 698,60
Adhésions 75-1	640,00	Assurances 61A	699,22
Indemnités pour formation volontaires service civique 75-2	210,00	Locations (Maison stagiaires yc électricité) 61B	2 736,88
Autres produits de gestion 75-5	1 843,97	Sous-traitance Vidéo 61C	6 262,50
78 - Reports ressources exercices antérieurs	11 353,57	62 - Autres services extérieurs	1 074,74
Report Exercice 2023 78-1	11 353,57	64 - Charges de personnel (VSC et stagiaires)	5 899,80
Trésorerie > Total Produits	39 047,54	65 - Autres Charges	17 394,94
		Réserve de trésorerie 65A	17 394,94
Dotation en personnel du syndicat mixte			
Syndicat mixte PNR - Animation	0,00	Charge de personnel	0,00
Apports bénévoles			
Bénévolat	3 000,00	Mises à disposition de biens et services	3 000,00
Prestations	32 000,00	Personnels bénévoles	32 000,00
Contributions volontaires en nature	35 000,00	Contributions volontaires en nature	35 000,00
Total produits / recettes	74 047,54	Total Charges / Dépenses	74 047,54

Le bilan de l'exercice 2024 est ainsi arrêté en équilibre à 39 047,54 € comprenant un report à nouveau de 17 394,94€.

Rapport moral

René Perier présente ensuite le projet de **rapport moral 2025**. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'échanges et de propositions d'amendements.

Concernant, notamment, l'acceptabilité des projets d'installations photovoltaïques au sol, il est proposé de préciser qu'il s'agit de vérifier les **conditions** de cette acceptabilité et notamment que la concertation et la participation du public à la préparation des décisions interviennent dans la **phase amont** des projets et non au seul moment de l'enquête publique.

Le rapport moral 2025 amendé, présenté au vote des présents et représentés à l'AG est disponible en annexe (pièce jointe)

Votes

Cette première partie de l'ordre du jour se conclut par les votes :

Les propositions de délibération :

- L'Assemblée générale approuve le rapport moral 2025, qui inclut le rapport d'activités 2024.
- L'Assemblée générale approuve le rapport financier et le report à nouveau d'un montant de 17 394,94 € ;
- *Quitus est donné aux administrateurs exécutifs pour l'exercice 2024. »*

Sont adoptées à l'unanimité des présents et représentés

Échanges et débats

Compte tenu des retards pris dans le déroulement de l'assemblée générale, les ateliers prévus initialement n'ont pu être tenus et ont été remplacés par des temps d'échanges avec la salle.

- **Présentation des travaux de thèse de Léo Raymond** axée sur les initiatives d'agroforesterie dans les Préalpes d'Azur. Après une présentation des enjeux du territoire en termes de souveraineté alimentaire, d'adaptation au changement climatique, de préservation de la ressource en eau et de maintien voire de développement des activités économiques locales, Léo a présenté de nombreuses pistes et expérimentations des agriculteurs, éleveurs et forestiers qu'il a pu accompagner et soutenir dans leurs démarches.
Les observations et commentaires des participants ont convergé avec les enseignements tirés par Léo, sur le nécessaire décloisonnement des approches thématiques classiques et sur l'importance des approches et visions globales fondées notamment sur les approches écosystémiques.
- **Présentation succincte des résultats des micro-enquêtes réalisées sur les indicateurs du « Bonheur territorial »** et notamment sur les deux indicateurs les plus cités lors de ces préenquêtes sur le Haut-pays : La « qualité de l'environnement » et la « tranquillité » (voir bilan en pièce jointe)
Il est proposé que les adhérents soient sollicités dans les prochains jours pour faire part de leurs commentaires et propositions sur les suites à donner à ces réflexions.
- **Biodiversité : Présentation par David Ward-Perkins et Frédéric Bauchot d'un diaporama sur les actions engagées à Saint-Jeannet** (annexe en pièce jointe) par le GEP (groupe d'étude et de propositions) en étroite relation avec la commune, présentant la participation des habitants à une cartographie d'un « territoire engagé pour la nature ». Cette expérimentation de mobilisation des habitants a suscité un vif intérêt des participants aussi bien au niveau des objectifs et de la démarche choisie que sur le plan technique en matière de cartographie.

2ème partie de l'Assemblée générale : Programme d'actions et budget prévisionnel pour 2025 et renouvellement du Conseil d'administration du CdD

Programme d'action 2025

Dans le contexte actuel de révision de la charte du Parc, il est proposé de poursuivre les actions engagées en 2023 et 2024 en mettant l'accent sur la formalisation et le partage de l'ensemble des contributions du Conseil de développement.

Sommaire

1. **Actions prioritaires : Les contributions à la Révision de la charte >**
1.1 - Les contributions du CdD au regard des enjeux du territoire
1.2 - Poursuite du programme d'écoutes du territoire
Finalisation du documentaire vidéo sur la base des interviews réalisés en 2024
Enquête sur les indicateurs du bonheur territorial
1.3 - Bilan Evaluation 2010/2024 du CdD
2. **Actions permanentes : Poursuite de la participation aux actions du SM du PNR et de ses partenaires en appui aux initiatives locales :**
2.1 Agriculture et forêt : reconquête agricole et la gestion forestière
2.2 Le Bassin versant de l'Estéron : plan d'action Rivière sauvage
2.3 Biodiversité
2.4 EnR
2.5 Paysage
2.6 Gal Leader
3. **Autres actions partenariales : Poursuite des partenariats associatifs autour des valeurs des parcs et de la participation citoyenne**
4. **Budget prévisionnel 2025 du CdD**

1 - Les contributions au « projet de territoire »

1.1 – Le portage des contributions du CdD

Depuis 2023, le CdD a engagé, en mobilisant de nombreuses compétences, des réflexions sur le « projet de territoire », base de la future charte à partir des approches d'écoute du territoire, des retours de terrain et des expériences du CdD depuis 14 ans.

La démarche en trois étapes 1- diagnostic partagé, 2- identification et formulation des enjeux, et 3- identification et priorisation des actions a été une nouvelle fois utilisée par le CdD.

Si le dispositif de gouvernance de la révision de la charte n'a, de fait, pas permis une symbiose des réflexions du « comité de suivi interne » et de celles de l'équipe d'animation du CdD, l'heure est aujourd'hui arrivée pour un partage des propositions de contributions du CdD dans le cadre des CR AG CdD 2025 03 15 Gréolières VDef

p9/13

Conseil de Développement du PNR des Préalpes d'Azur

1, avenue François Goby 06460 Saint-Vallier de Thiey - 06 62 17 79 31 - cdd.pnro6@gmail.com www.cddpnro6.org

différents processus de concertation en cours.

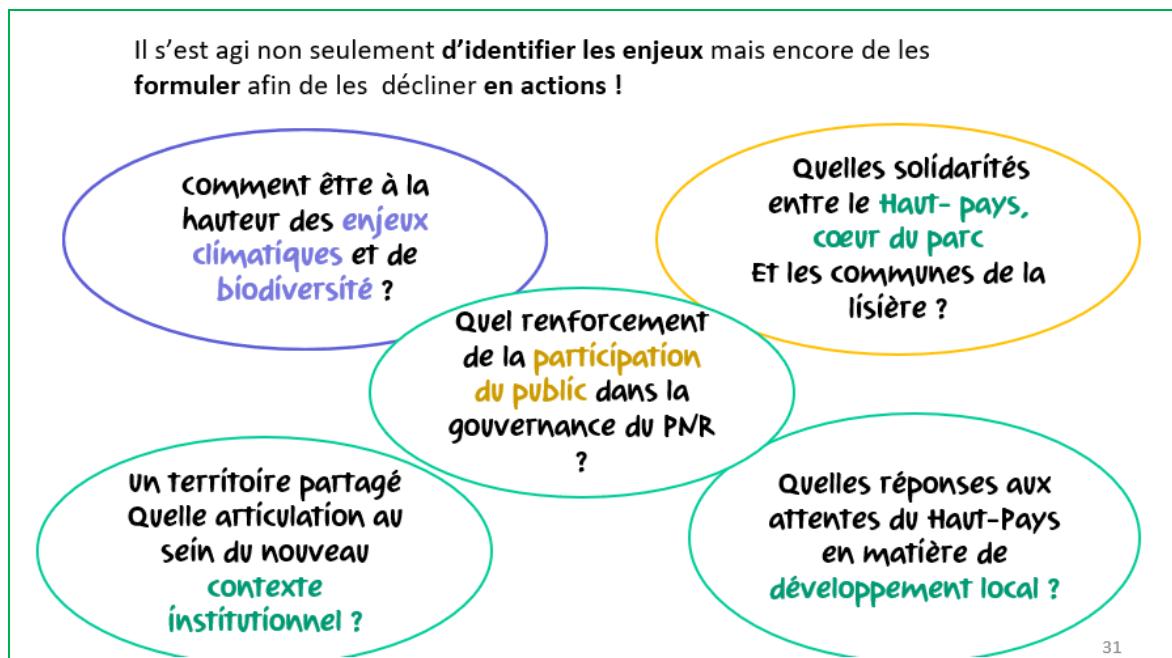
Il s'agit de formaliser et partager les contributions du CdD sous différentes formes : notes méthodologiques, notes et avis sur les orientations stratégiques et propositions thématiques, au regard des enjeux identifiés et de propositions de priorisation des actions du PNR.

Parmi les multiples enjeux du territoire, il est proposé de privilégier ceux qui répondent principalement aux besoins et attentes des acteurs du territoire qu'ils soient élus, acteurs économiques ou habitants :

- Prise en compte des spécificités des communes du haut-pays
- Promouvoir un développement local par et pour les populations du haut-pays

Et ceci dans un contexte où de nouveaux enjeux s'imposent

- Comment lutter et s'adapter au réchauffement climatique
- Comment préserver nos écosystèmes tout en enravant l'effondrement de la biodiversité
- Comment mieux prendre en compte dans la mise en œuvre de la prochaine charte les évolutions du contexte institutionnel :
 - L'articulation des différents acteurs institutionnels
 - Le renforcement de la participation du public



31

1.2 - Poursuite du programme d'écoute du territoire

- Les acteurs économiques et initiatives locales :** Finalisation du **film documentaire** sur les acteurs et initiatives locales
- Le bonheur territorial :** Poursuite des écoutes des attentes et besoins des habitants et usagers du territoire à travers des enquêtes et des ateliers participatifs autour des indicateurs de « bonheur territorial » visant à enrichir les résultats des enquêtes grand public initiées par l'Equipe projet.
 - Mise en place d'un partenariat : Equipe du Parc, Fabrique Spinoza,

- associations locales, Universités de Nice (OTECCA), Unadel, etc.
- Mise au point et réalisation d'un programme d'enquêtes sur l'ensemble du périmètre d'étude ;
- Bilan et rapport de synthèse.

1.3 Bilan et évaluation de l'expérimentation d'un conseil de développement 2010 – 2024

- Elaboration du projet d'évaluation externe autour de questions évaluatives
- Exploitation des documentations et archives du CdD et du Syndicat mixte
- Réalisation d'enquêtes
- Ateliers participatifs
- Synthèse

2 - Actions permanentes / Suivi et accompagnement des actions du PNR et appui aux initiatives locales

2.1 - Le suivi du plan d'action du label Rivière sauvage et l'avenir du bassin versant de l'Estéron : Poursuite d'animations territoriales en appui aux initiatives citoyennes et relance des propositions du CdD.

2.2 – Agriculture / foret : Poursuite des réflexions sur la gestion des écosystèmes forestiers et l'articulation fonctionnelle des pratiques agricoles pastorales et forestières dans une perspective de reconquête agricole.

2.3 – EnR : L'acceptabilité écologique des projets de production d'EnR sur le territoire : Relance du programme de réunions inter-associatives sur les méthodes et outils d'analyse des projets.

2.4 – Biodiversité : Poursuite du partenariat avec le GEP de Saint-Jeannet et des réflexions sur la participation du territoire aux actions visant à enrayer les processus d'érosion de la biodiversité.

2.5 - Paysage : Initiation d'animations territoriales en lien avec l'équipe technique du Parc sur la préservation des paysages et sur les aménagements paysagers comme supports de solutions fondées sur la nature.

2-6 - Participation au GAL Leader

3 - Autres actions partenariales

La poursuite et le renforcement des partenariats associatifs autour des valeurs des parcs et de la participation citoyenne.

Le partenariat avec les associations locales et régionales :

- Les Amis des Parcs et les associations du territoire ;
- Les associations régionales FNE Paca, UNADEL, ADRETS etc.

Il s'agira de les associer à l'ensemble du programme d'action 2025 et bénéficier de leurs compétences et expériences pour toutes les actions en lien avec la révision de la charte.

4 - Budget prévisionnel 2025

René Perier présente le budget prévisionnel de l'exercice 2025 qui, compte tenu du report de l'excédent de l'exercice 2024 et de la subvention de 13 000 € du Syndicat mixte, se monte à 32 195€. Ce budget intègre des dépenses de fonctionnement mais aussi le recrutement de stagiaires et de volontaires en service civique (l'agrément de l'association pour 3 ans a été renouvelé en début d'année), mais aussi surtout des prestations de service et sous-traitances pour la réalisation des différentes enquêtes et études envisagées et notamment pour l'évaluation externe des activités du CdD depuis 2010.

Budget prévisionnel 2025 (Version CS 2025 03 15)

Charges	Prévision 2025		Produits	Prévision 2025	
60 – Achat		14 500	70 – Vente de produits, prestations de service		0
Achat d'études et prestations de service	604	12 000	Vente d'ouvrages	70-1	0
Petit matériel, fournitures (<600€)	6063	1 000	Autres	70-2	0
Autres matières et fournitures (Buffets de produits locaux)	6068	1 500	74 – Subventions		13 000
61 – Services extérieurs		3 300	Syndicat mixte PNR – Fonctionnement	74-1	13 000
Sous-traitance (traiteur logiciels, animations)	611	3 000	Région	74-2	0
Location (maison pour VSC ou stagiaires)	613	0	EPCI	74-3	0
Assurances	616	300	Communes	74-4	0
62 – Autres services extérieurs		5 500	Fondations	74-5	0
Rémunération intermédiaires et honoraires	622	3 000	Autres subventions	74-6	0
Publicité, publications, relations publiques	623	500			
Déplacements, missions et réception y compris de colloques, séminaires, conférences	625	1 000	75 – Autres produits de gestion courante		1 800
Frais postaux et de telecommunications etc.	626	250	Adhésions	756	1 000
Frais bancaires	627	250	Autres produits de gestion (Indemn SVC)	7588	800
Services extérieurs (frais de formation)	628	500			
64 – Charges de personnel		5 000	78 – Reports ressources exercices antérieurs		17 395
Emoluments des VSC (8 mois)	641	800	Report Exercice 2024		17 394,94
Gratifications des stagiaires (5 mois)	641	4 200	Autres reports		0
Autres Charges		3 895	Total Produits		32 195
Charges exceptionnelles (impôts)	670	0			
Réserve de trésorerie		3 894,94			
Total Charges		32 195			

Votes

- Le programme d'activité 2025 est adopté à l'unanimité des présents et représentés
- Le budget prévisionnel 2025 est adopté à l'unanimité des présents et représentés

Renouvellement (un tiers) du Conseil d'administration du CdD

Les statuts du CdD prévoient le renouvellement tous les ans d'un tiers du Conseil d'administration. En 2025 les postes d'Ivan Martouzet, Françoise Simon et Geneviève Campodonico étaient à renouveler et un poste vacant était à pourvoir.

Conseil de Développement
du PNR
des Préalpes d'Azur

Conseil de développement du PNR des Préalpes d'Azur

Assemblée générale 2025

Renouvellement partiel des membres du conseil d'Administration

Tableau des renouvellements du Conseil d'administration

BUREAU 2024		AGO 2012 Mandat au sort	AGO 2013	AGO 2014	AGO 2015	AGO 2016	AGO 2017	AGO 2018	AGO 2019	AGO 2020	AGO 2021	AGO 2022	AGO 2023	AGO 2024	AGO 2025
Ivan Martouzet	1	Elu (1/3)	Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	année 3/3
Françoise Simon	2				Elue	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	année 3/3
Geneviève Campodonico	3				Elue	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	année 3/3
Laurent Parzy	4	Elu (3/3) >>	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/2	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3
Nicole Trevet	5	Elue (3/3) >>	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3
Catherine Jacquin	6	Elue (3/3) >>	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3
René Perier	7	Elu (1/3) >>	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3
Pierre Fabre	8			Elue	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3
Stéphane Amour	9						Elue	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3
Claude Martin	10									Elue	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3	année 2/3
Association des agriculteurs du Parc i Devide FABBRI	11										Elue	année 1/3	année 2/3	3/3 Réélu	année 1/3
Candidat 2025	12														année

Les trois membres sortants proposent d'être reconduits et aucune autre candidature n'est enregistrée.

Il est ainsi proposé au vote la reconduction de

- Ivan Martouzet
- Françoise Simon
- Geneviève Campodonico

- **Vote : Cette proposition est adoptée à l'unanimité des présents et représentés**

**Notre assemblée générale se termine comme à notre habitude, d'une manière très conviviale
autour d'un buffet campagnard de produits du Parc naturel régional**

19/04/2025 CR RP sur notes de NT